



Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs

Faits saillants du rapport financier

Exercice financier 2024

- ▶ Les actifs financiers
- ▶ Les passifs
- ▶ Les avoirs des contribuables
- ▶ L'évaluation
- ▶ Le rapport financier
- ▶ Mot de conclusion de la Mairesse

RÉSULTATS

2 562 385 \$

Les actifs financiers

6 329 539 \$

Les immobilisations

1 381 830 \$

Les passifs

584 782 \$

Surplus de l'exercice financier

1 756 721 \$

Avoirs des contribuables (surplus accumulés)



Faits saillants
Rapport financier 2024

RAPPORT DE LA MAIRESSE



En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, madame la Mairesse fait rapport aux citoyens sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024.

FAITS SAILLANTS

Chers citoyennes et citoyens de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, il me fait plaisir de vous présenter le présent rapport qui énonce les faits saillants pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2024. Les points traités sont les suivants :

- Les actifs financiers ;
- Le passif ;
- Les avoirs des contribuables ;
- Le rapport financier ;
- L'évaluation ;
- Le mot de conclusion

LES ACTIFS FINANCIERS

Les actifs du fonds d'administration, constitué de l'avoir en banque des différents comptes et des subventions à recevoir se détaillent comme suit :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie 1 839 962 \$
- Débiteurs 722 423 \$
- Pour un total de 2 562 385 \$

Les immobilisations totalisent au 31 décembre 2024, la somme de 6 329 539 \$

LES PASSIFS

Les passifs totalisent 1 381 830 \$ et se détaillent comme suit :

- Les emprunts temporaires 290 887 \$
- Les créditeurs et charges à payer 152 891 \$
- Les revenus reportés 97 789 \$
- La dette à long terme 840 263 \$



Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs

Faits saillants du rapport financier

Exercice financier 2022

- ▶ Les actifs financiers
- ▶ Les passifs
- ▶ Les avoirs des contribuables
- ▶ L'évaluation
- ▶ Le rapport financier
- ▶ Le mot de conclusion de la Mairesse

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Sur les faits saillants du rapport financier 2024

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, madame la Mairesse fait rapport aux citoyens sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024.



FAITS SAILLANTS

LES AVOIRS DES CONTRIBUABLES

En ce qui a trait à l'avoir de contribuables, les états financiers au 31 décembre 2024 présentent un surplus accumulé non affecté de 1 756 721 \$ comparativement à l'année précédente où il se chiffrait à 1 276 550 \$.¹

La Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs termine donc l'année 2024 avec un excédent de fonctionnements (surplus) de 584 782 \$

L'ÉVALUATION

La valeur foncière de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a été déterminée à 170 624 300\$ pour la première année du dépôt du rôle d'évaluation en décembre 2022.

LE RAPPORT FINANCIER

Selon l'avis du comptable agréé, de la firme comptable Benoît Côté inc. les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

¹ Certaines dépenses ont été affectées aux surplus accumulés.



Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs

ÉTATS DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Faits saillants du rapport financier

R a p p o r t f i n a n c i e r 2 0 2 4

LES REVENUS ET DÉPENSES

L'état des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 au titre des revenus.

Revenus ventilés		Revenus	Budget	Réalisation
Taxes sur la valeur foncière	1 524 891 \$			
Tarification des services municipaux	463 600 \$	Taxes	1 988 491	2 051 142
Gouvernement du Québec	94 886 \$	Compensations tenant lieu de taxes	94 886	94 758
Gouvernement du Canada	- \$			
Services rendus aux organismes municipaux	- \$			
Autres services rendus	117 072 \$	Services rendus	117 072	158 440
Imposition de droits	30 000 \$	Imposition de droits	30 000	118 091
Amendes et pénalités	- \$			
Intérêts	16 000 \$	Autres revenus d'intérêts	16 000	23 148
Autres revenus	0 \$	Autres revenus	0	0
Transferts de droits	56 882 \$			
Transferts - Ententes - Partage et autres	58 912 \$	Transferts	115 794	100 164
Total Revenus	-	Total des revenus	2 362 243	2 545 783

L'états des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 au titre des dépenses, page suivante

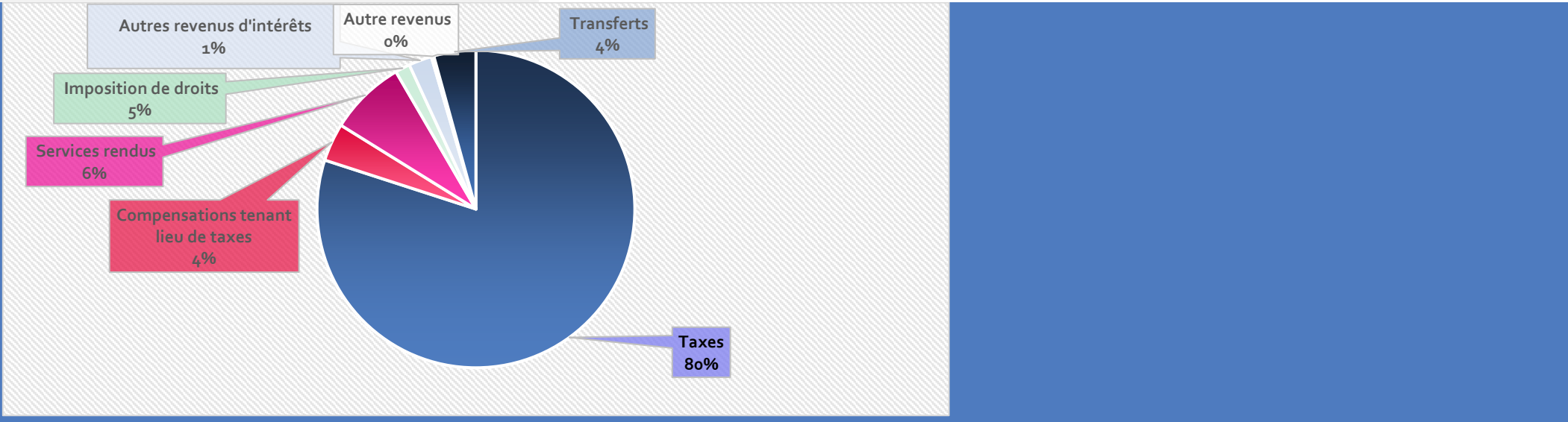
Dépenses ventilées		Charges	Budget	Réalisation
Conseil municipal	75 302 \$			
Gestion financière et administrative	354 921 \$			
Édifice municipal	13 000 \$			
Greffe	3 000 \$			
Évaluation	63 105 \$			
Autres	56 455 \$	Administration générale	565 783	481 042
Police	128 750 \$			
Protection contre l'incendie	101 991 \$			
Protection civile	23 268 \$	Sécurité publique	254 009	237 161
Voirie municipale	343 735 \$			
Enlèvement de la neige	129 350 \$			
Éclairage des rues	21 860 \$			
Circulation	12 500 \$			
Transport adapté	10 634 \$	Transport	518 079	575 421
Purification et traitement de l'eau	66 323 \$			
Réseau de distribution de l'eau	44 600 \$			
Traitement des eaux usées	108 168 \$			
Matières résiduelles Déchets domestiques	141 219 \$			
Matières organique, matériaux secs et autres	87 280 \$			
Protection de l'environnement	35 700 \$	Hygiène du milieu	483 290	645 540
Urbanisme et zonage	74 459 \$			
Promotion et développement industriel	24 205 \$	Aménagement, urbanisme et développement	98 664	67 582
Loisirs	34 826 \$			
Maison - 120, 118 rue Principale	26 910 \$			
Centre récréatif	31 500 \$			
Base de Plein Air du Lac Nairne	137 585 \$			
Camp de jour	40 610 \$			
Autres activités récréatives	4 776 \$			
Bibliothèque	12 330 \$			
Autres activités culturelles	1 100 \$	Loisir et culture	289 637	280 474
Intérêts - Dette à long terme	49 656 \$			
Autres frais d'intérêts	3 456 \$		53 112	60 273
*Avec amortissement				
Total des dépenses de fonctionnement			2 262 574 \$	2 347 493 \$*

Revenus	Réalisation	Budget
Taxes	2 051 142	1 988 491
Compensations tenant lieu de taxes	94 758	94 886
Services rendus	158 440	117 072
Imposition de droits	118 091	30 000
Autres revenus d'intérêts	23 148	16 000
Autre revenu	0	0
Transferts	100 164	115 794

<u>Total des revenus</u>	<u>2 545 743</u>	<u>2 362 243</u>
--------------------------	------------------	------------------

ÉTATS DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2021

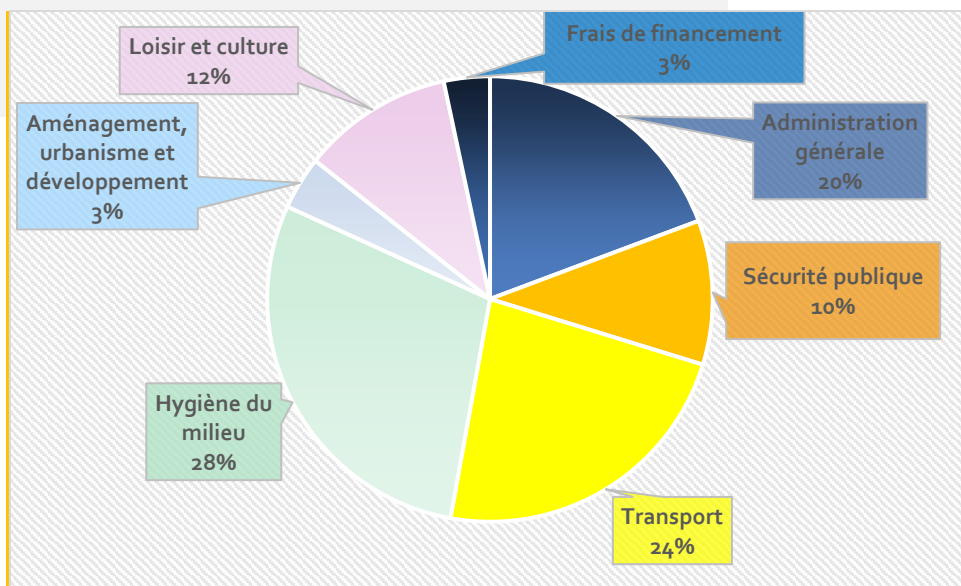
ÉTATS DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024 AU VOLET DES REVENUS



Dépenses	Réalisation	Budget
Administration générale	481 042	565 783
Sécurité publique	237 161	254 009
Transport	575 421	518 079
Hygiène du milieu	645 540	483 290
Aménagement, urbanisme et développement	67 582	98 664
Loisir et culture	280 474	289 637
Frais de financement	60 273	53 112

TOTAL des dépenses	2 347 493 \$	2 262 574\$
---------------------------	---------------------	--------------------

ÉTAT DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024 AU VOLET DES DÉPENSES





Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs

Faits saillants du rapport financier

Exercice financier 2024

- ▶ Les actifs financiers
- ▶ Les passifs
- ▶ Les avoirs des contribuables
- ▶ L'évaluation
- ▶ Le rapport financier
- ▶ Le mot de conclusion de la Mairesse

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Sur les faits saillants du rapport financier 2024

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, madame la Mairesse fait rapport aux citoyens sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION

DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le rapport financier détaille la rémunération et l'allocation de dépenses de chacun des membres du conseil municipalité, reçue soit de la municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme supra municipal. Voici la rémunération annuelle des membres du conseil municipal en 2024.

Le total pour le poste de la mairie ainsi que le total pour le poste de conseiller, par année, sont les suivants :

MUNICIPALITÉ	Mairesse	Conseiller
Rémunération de base	12 728 \$	4 244 \$
Allocation de dépenses	6 365 \$	2 122 \$
Sous-total - mairesse	19 093 \$	
Sous total / conseiller		6 366 \$
MRC CHARLEVOIX-EST		
Rémunération de base	10 155 \$	
Allocation de dépenses	5 078 \$	
Sous-total	15 233 \$	
TOTAL	34 326 \$	38 196 \$

LE MOT DE CONCLUSION

Après trois mandats à la mairie de Saint-Aimé-des-Lacs, l'heure est venue de tirer ma révérence et de vous annoncer ce soir que je ne solliciterai pas un autre mandat aux prochaines élections municipales.

L'expression « *Femme d'affaires et femme de cœur engagée depuis toujours dans mon milieu* », empruntée dans le cadre de ma première campagne électorale en 2013, résume bien l'état d'esprit qui a motivé mon choix de m'engager sur la voie politique pour continuer mon cheminement professionnel et communautaire au sein de ma localité, et ce, après 40 ans de service à la population.

Des années enrichissantes qui

- Tantôt à titre de femme d'affaires, m'ont permis d'œuvrer principalement à la Banque provinciale, à la vente automobile et aussi en assurances et rentes collectives sous ma propre bannière pendant plus de 30 ans,

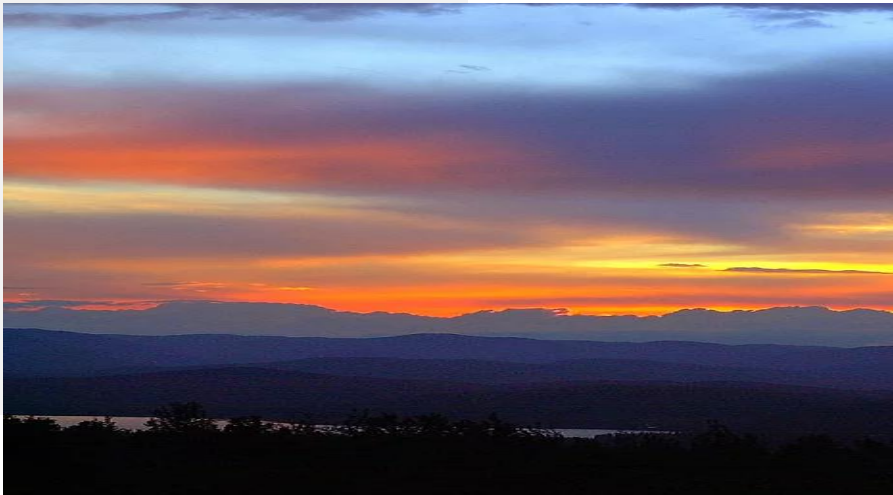
Des années enrichissantes qui

- Tantôt à titre de femme de cœur, m'ont permis de m'impliquer auprès de diverses associations et de grandes institutions de la région tel que la Chambre de commerce, le Musée de Charlevoix et la Fondation de l'Hôpital de La Malbaie.

Aujourd'hui, à quelques mois de compléter les dernières étapes de 12 années de vie politique bien remplie à la mairie de Saint-Aimé-des-Lacs, je suis heureuse de dire que j'ai pu m'épanouir au plan professionnel sans pour autant tourner le dos à ce qui me définit au plan personnel.

Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs - Faits saillants du rapport financier

Exercice financier 2024



Ce besoin de servir tout en étant à l'écoute de l'autre et de rechercher, dans la solution des dossiers à rendre à terme, la conciliation plutôt que l'affrontement et de privilégier ultimement, dans l'exercice du pouvoir, le respect. Tel est ma façon de voir les choses et c'est à cela que je me suis efforcée ; ici, à la mairie, comme dans ma propre vie. Et cette méthode, quoi qu'on en dise, donne des résultats.

Des résultats qui n'auraient pu voir le jour sans l'apport précieux des membres du conseil, que je remercie pour leur soutien, alors qu'ils ont su mettre à profit leurs connaissances et leur passion sans ménagement afin de réaliser des projets porteurs pour notre collectivité. C'est de ce constat que je suis la plus fière puisqu'il n'y a pas de petites réalisations, étant donné que le travail qu'exige la tâche est souvent invisible, mais toujours essentiel, voire incontournable pour cheminer à l'aboutissement de plus grands projets qui feront la différence dans le quotidien du citoyen.

Assurer une saine gestion des finances, répondre aux obligations législatives qui encadrent le monde municipal et viser l'équité en tout temps dans la réalisation de projets d'intérêt public visionnaire, voilà quelques objectifs que l'élu doit constamment, garder à l'esprit face à tous les défis qu'il a à affronter. Je suis fière que tous ensemble nous ayons pu participer à cette belle aventure.

De tous les projets réalisés, je garde à l'esprit certains d'entre eux qui m'interpellent tout particulièrement. À ce titre, notons l'électrification du parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie lors de mon premier mandat et l'aménagement de la halte routière, située en haut de la Côte du Lac, et mettant en valeur les paysages sublimes du secteur des montagnes, amorcé lors de mon second mandat.

Au volet de l'administration, notons ces dernières années, l'aménagement des nouveaux bureaux municipaux dotés d'ameublement et d'équipements informatiques qui nous permettent d'offrir une prestation de service optimisée pour les citoyens tout en offrant aux employés des espaces de travail contribuant à la productivité.

À l'égard du réseau routier, notons cette fois les investissements plus substantiels sur le chemin du Pied des Monts et sur une partie du chemin du lac Nairne, puis pour mon troisième

mandat, la réfection des réseaux d'aqueduc de la rue Principale et de la rue Thivierge et l'asphaltage de la rue de la Réserve alors que la rue Larouche est inscrite à la planification.

Au volet des loisirs, non le moindre, soulignons l'aménagement d'une plateforme multifonctionnelle et d'un nouveau module de jeux afin de répondre aux besoins de la population et des jeunes familles qui peuvent bénéficier également des investissements appréciables dans la tenue de camp de jour de qualité pour leurs enfants et le maintien de politique de remboursement pour l'inscription à des activités artistiques ou sportives. Soulignons également notre participation conjointe avec le Centre de services scolaire de Charlevoix et les caisses Desjardins de Charlevoix-Est, dans l'aménagement pour cette année, d'une bibliothèque revampée à l'école Beausoleil pour la clientèle scolaire et adulte.

Je tiens également à mentionner le projet de climatisation du centre récréatif Aimélaquois qui sera bientôt complété alors que l'érection du nouveau pavillon d'accueil à la Base de plein air du lac Nairne vient de s'amorcer. Ce bâtiment aura l'avantage de positionner le développement du site pour les prochaines années grâce à son cachet au volet de l'architecture, à sa localisation plus adéquate sur le site et enfin à sa vocation au plan de la gestion des activités et sur le plan de la sensibilisation à l'égard des milieux fragiles.

Le cachet indéniable du paysage montagneux de Saint-Aimé-des-Lacs et la beauté des lacs du territoire explique en grande partie l'enracinement de la population locale à habiter ce coin du monde depuis des générations. L'attractivité de la municipalité s'exerce

également sur une population saisonnière croissante qui vient s'établir faisant doubler le nombre de ses habitants permanents en saison estivale. L'intégration harmonieuse de ces populations mérite toute notre attention à l'image de ce fragile équilibre entre développement et protection de ce territoire unique.

C'est pourquoi nous n'avons pas ménagé les efforts à la préservation des ressources notamment nos sept principaux lacs qui qualifient notre municipalité. Ainsi, des investissements importants ont été faits au plan des études et des interventions. Notons à titre d'exemple,

- L'étude de caractérisation des principaux lacs du territoire dont la présentation a eu lieu en avril l'an dernier et dont les suivis ont débutés.
- Le plan d'action déposé le 1^{er} mai dernier pour les mesures adoptées dont notamment :
 - les mandats à l'égard des relevés sanitaires au lac Nairne,
 - Les études de caractérisations des bandes riveraines des sept principaux lacs du territoire avec fiches personnalisées pour tous les propriétaires
 - la décision d'étendre en tout temps l'analyse des eaux de puits des résidences isolées aux propriétaires qui le souhaitent.
 - l'élaboration du sondage auprès de toute la population concernant le lac Nairne;

En ce qui a trait au volet sécurité maintenant, je tiens à souligner nos investissements soutenus dans les équipements en incendie et dans la formation des pompiers ce qui permet d'offrir à notre population des services efficaces sur notre territoire. Merci à tous nos pompiers.

Également, sur le plan régional, grâce au travail du personnel et à mes confrères élus à la MRC que je remercie également, je tiens à mettre de l'avant la mise sur pied d'équipes de sauvetage d'urgence en milieux isolés (SUMI) pour les territoires non organisés dont les besoins sont en augmentation en raison des nombreux visiteurs et des risques accrus que cela comporte.

En terminant, permettez-moi de remercier tout le personnel de la municipalité pour leur précieux travail ainsi que les directrices générales avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer, madame Suzanne Gaudreault et madame Lapointe. Permettez-moi de remercier également tous les collaborateurs avec qui j'ai eu plaisir d'échanger cette fois au sein des mandats qui m'ont été confiés au fil de ces années à titre de mairesse de Saint-Aimé-des-Lacs. Je pense ici :

- À la table d'harmonisation des parcs nationaux des Grands jardins et des Hautes-Gorges-de-la-rivière Malbaie ;
- L'organisme des bassins de versants Charlevoix-Montmorency ;
- Le comité de Sécurité publique de la MRC de Charlevoix-Est ;
- Le comité mixte d'égalité de la MRC de Charlevoix-Est à titre de présidente ;
- Le comité MADA à titre de RQA pour la MRC de Charlevoix-Est.

Enfin, avant de clore cette allocution, je souhaiterais adresser mes remerciements sincères à vous, citoyens de la Municipalité, pour votre confiance et le plaisir que j'ai eu à vous côtoyer et vous représenter pendant ces 12 dernières années. Vous qui êtes venu me chercher il y a 12 ans pour vivre cette folle aventure. Merci infiniment. Je tiens à adresser aussi toute ma reconnaissance à mes amis proches, les membres de ma famille, que j'aime tant, ainsi qu'à mon conjoint Jean-Pierre. Merci pour ton soutien constant. Vous étiez là, à chaque instant, si près de moi, au moment heureux comme les moins heureux. Vous étiez en retrait, mais jamais dans l'ombre puisque je vous garde toujours, précieusement, dans la lumière de mon cœur.



Claire Gagnon,
Mairesse de Saint-Aimé-des-Lacs

Déposé à la séance du 11 juin 2025.

